

CHARTE DE BONNE CONDUITE

Madame, Monsieur,

- 1) En toutes circonstances, je m'engage à donner le meilleur de moi-même et à respecter mes coéquipiers, mon entraîneur, les équipes adverses, les coachs, les dirigeants et les arbitres pendant et après les matchs, les spectateurs, ainsi que le personnel et les infrastructures de la patinoire (y compris la propreté des vestiaires).
- 2) J'accepte les erreurs, les miennes et celles de mes coéquipiers, et je sais en tirer les leçons pour améliorer mes performances et celles du groupe dans son ensemble.
- 3) Je contrôle mes émotions et m'interdis toute forme de violence physique ou verbale envers mes coéquipiers, adversaires, entraîneurs, dirigeants, officiels, arbitres et le public, que ce soit sur la glace, en dehors de la patinoire ou sur les réseaux sociaux et les médias.
- 4) Je respecte mon entraîneur et les consignes qu'il donne.
- 5) J'entretiens mon équipement, mes tenues, mes gourdes et tous les biens mis à ma disposition par le club.
- 6) Je respecte scrupuleusement les horaires prévus par l'organisation, les dirigeants ou mon entraîneur.
- 7) J'incarne dignement l'image de mon équipe et de l'institution en adoptant un comportement irréprochable et une tenue vestimentaire sobre et adaptée (j'évite le panachage).
- 8) Je m'engage à me surpasser pour remporter la victoire en respectant strictement les règlements, l'honneur sportif et en rejetant l'usage de produits illicites.
- 9) J'adopte une hygiène de vie irréprochable, conforme à la pratique de mon sport.
- 10) Dans la mesure du possible, je m'efforce de promouvoir l'institution et ses valeurs au sein des clubs accueillant notre équipe
 - ✓ en étant disponible, ouvert et chaleureux,
 - ✓ en communiquant avec les plus jeunes et, en accord avec les clubs,
 - ✓ en présentant les différentes composantes de l'institution et ses valeurs, en participant, lorsque cela est possible, à l'encadrement des entraînements des clubs et autres événements.

En signant cette charte, je prends conscience qu'en cas de non-respect de ces 10 règles, je peux me voir sanctionné, suspendu ou renvoyé du club.

Ces décisions pourront être prises par les dirigeants du club, après concertation, comme le stipule le règlement intérieur.

Lu et approuvé le/...../.....

Signature du licencié :

HOCKEY CLUB DES ARMEES

Quartier Général LAURIER - Avenue Leclerc – 78650 BEYNES

contact@lesfreresdarmeshockey.fr

06.76.01.01.76